Institut National de Santé Publique

Relevés Epidémiologiques Mensuels « R.E.M » Algérie



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES TABLEAUX	IV
INTRODUCTION	01
LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)	01
LES MALADIES DU PEV	06
LES MENINGITES	11
LES ZOONOSES	13
AUTRES MALADIES	
LA TUBERCULOSE	19
ENVENIMATION SCORPIONIQUE	21
LE PALUDISME	23
LE SIDA	24
BIBLIOGRAPHIE	24

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Répartition des déclarations par groupe de maladies - année 2019	01
Figure 02 : Les maladies à transmission hydrique - année 2019	01
Figure 03 : Evolution de l'incidence annuelle de la fièvre typhoïde années 2000 – 2019	02
Figure 04 : Incidence mensuelle de la fièvre typhoïde année 2019	02
Figure 05 : Evolution de l'incidence annuelle des dysenteries années 2000 – 2019	02
Figure 06 : incidence mensuelle des dysenteries - année 2019	03
Figure 07 : évolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale a - années 2001 – 2019	03
Figure 08 : Incidence mensuelle de l'hépatite virale A année 2019	03
Figure 09 : Evolution de l'incidence annuelle des Tiac années 2000 – 2019	04
Figure 10 : Incidence mensuelle des Tiac année 2019	04
Figure 11 : Evolution de l'incidence annuelle de la rougeole années 2000 – 2019	06
Figure 12 : incidence mensuelle de la rougeole - année 2019	06
Figure 13 : Répartition de l'incidence de la rougeole selon l'âge - année 2019	06
Figure 14 : Evolution de l'incidence annuelle de la Rubéole années 2000 – 2019	07
Figure 15 : Incidence mensuelle de la Rubéole année 2019	07
Figure 16 : Répartition de l'incidence de la Rubéole selon l'âge année 2019	07
Figure 17 : Evolution de l'incidence annuelle de la coqueluche années 2000 – 2019	08
Figure 18 : Répartition mensuelle des cas de coqueluche année 2019	08
Figure 19 : Evolution du Tétanos Néonatal et non Néonatal année 2000 - 2019	09
Figure 20 : Evolution de l'incidence annuelle des méningites années 2000 – 2019	11
Figure 21 : Incidence mensuelle des méningites à méningocoque année 2019	11
Figure 22 : Incidence mensuelle des autres méningites année 2019	11
Figure 23 : Répartition des zoonoses année 2019	13
Figure 24 : Evolution de l'incidence annuelle de la brucellose années 2000 – 2019	13
Figure 25 : Incidence mensuelle de la brucellose année 2019	13
Figure 26 : Répartition de l'incidence de la brucellose selon l'âge - année 2019	14
Figure 27 : Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose cutanée années 2000 – 2019	15
Figure 28 : Incidence mensuelle de la leishmaniose cutanée année 2019	15
Figure 29 : Répartition de la leishmaniose cutanée selon l'âge - année 2019	15
Figure 30 : Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose viscérale années 2000 - 2019	16
Figure 31 : Evolution du nombre de cas de rage humaine années 2000 - 2019	16
Figure 32 : Evolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale B année 2001 – 2019	17
Figure 33 : incidence mensuelle de l'hépatite virale B année 2019	17
Figure 34 : évolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale C années 2001 – 2019	18
Figure 35 : Incidence mensuelle de l'hépatite virale C année 2019	18
Figure 36 : Incidence annuelle de la tuberculose années 2000 - 2019	19
Figure 37 : Répartition des TEP selon la localisation année 2019	20
Figure 38 : Classification des cas de paludisme année 2019	
Figure 39 : Répartition des cas de paludisme importe selon l'espèce parasitaire année 2019	23

LISTE DES TABLEAUX

ableau 1 : Répartition des cas de PFA selon les wilayas – 2019	06
ableau 2 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2019	22
ableau 3 : Répartition de l'incidence par mois et régions géographiques - Année 2019	22
ableau 4 : Morbidité et mortalité de l'envenimation scorpionique en Algérie et mortalité par wilaya	ì
année 2019	25

INTRODUCTION

L'année 2019 se caractérise par :

- Une augmentation du taux d'incidence des MTH qui est lié à l'augmentation de l'incidence de l'hépatite virale A.
- Une amélioration de la situation épidémiologique de la rougeole mais le taux d'incidence reste élevé.
- La persistance de cas de coqueluche.
- Une augmentation de l'incidence des méningites notamment les méningites à liquide clair.
- Une légère baisse de l'incidence des zoonoses.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a légèrement augmenté; il est passé de 24,98 à 29,85 cas pour 100.000 habitants. Cette hausse est directement liée à l'augmentation de l'incidence de l'hépatite virale A enregistrée au cours de l'année 2019.

Le taux d'incidence de la <u>fièvre typhoïde</u> a légèrement augmenté, passant de 0,14 à 0,20 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tlemcen a enregistré une hausse importante de son taux d'incidence qui est passé de 0,18 à 4,08 cas pour 100.000 habitants, soit au total 47 cas.

Figure 1:

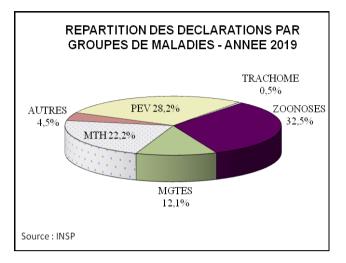
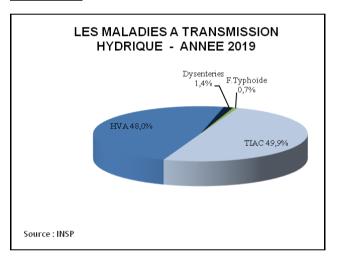


Figure 2:



Une période épidémique a été enregistrée durant le bimestre de novembre et décembre avec des incidences de 1,48 et de 2,17 cas pour 100.000 habitants. La commune de Tlemcen totalise 59,3 % de l'ensemble des cas et Ouled Mimoun 36,2 % des cas.

La wilaya de Sétif a enregistré une légère augmentation du taux d'incidence de la fièvre typhoïde; il est passé de 0,45 en 2018 à 0,82 en 2019, soit 15 cas au total. Le pic a été notifié durant le mois de décembre avec un taux d'incidence de 0,71 cas pour 100.000 habitants. le maximum de cas a été enregistré dans la commune d'El Ouricia, soit 73,3 % de la totalité des cas.

La wilaya d'Aïn Temouchent a enregistré 3 cas avec une incidence de 0,66 cas pour 100.000 habitants. Ces 3 cas ont été tous notifiés dans la commune d'Aïn Temouchent.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez :

- Les 20-29 ans: 0,49 cas pour 100.000 habitants
- Les 10-19 ans: 0,38 cas pour 100.000 habitants
- Les 5-9 ans : 0,14 cas pour 100.000 habitants

L'incidence des <u>dysenteries</u> a diminué, son taux est passé de 0,55 en 2018 à 0,43 cas pour 100.000 habitants en 2019.

A Béchar, le taux d'incidence a légèrement augmenté, passant de 14,55 en 2018 à 16,80 cas pour 100.000 habitants en 2019. La commune d'Abadla a totalisé 83,1 % de l'ensemble des cas.

La wilaya d'El Oued a enregistré un taux d'incidence de 4,94 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été enregistré le mois d'octobre avec un taux de 1,10 cas pour 100.000 habitants. 97,8 % des cas ont été enregistrés dans la commune d'El Meghaier.

Figure 3:

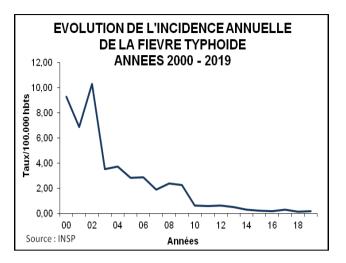


Figure 4:

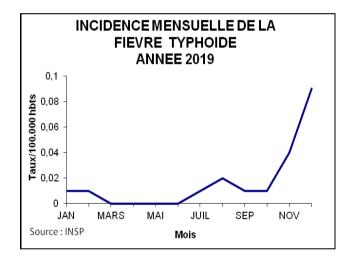
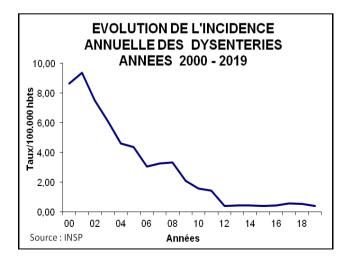


Figure 5:



Une nette amélioration de la situation a été constatée à El Tarf; le taux d'incidence est passé de 6,97 cas pour 100.000 habitants à 2,74 en 2019. La commune d'El Kala totalise 57,1 % de l'ensemble des cas.

Les autres wilayas qui ont enregistré une incidence élevée sont : Tamanrasset (2,00), Biskra (1,32) et Constantine (1,19 cas/100.000 hbts).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les 20-29 ans avec 0,98 cas pour 100.000 habitants, et les plus de 60 ans avec 0,44 cas pour 100.000 habitants.

On note une nette augmentation du taux d'incidence de l'<u>hépatite virale A</u>; il est passé de 9,02 à 14,32 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de l'année 2019, la wilaya de Sétif a enregistré l'incidence la plus élevée du territoire national, avec un taux de 56,01 cas pour 100.000 habitants. Deux pics épidémiques ont été notifiés le premier durant le mois de mars avec une incidence de 7,67 et le second au cours du mois de décembre avec 5,65 cas pour 100.000 habitants. 27,0 % des cas ont été enregistrés dans la commune de Sétif et 12,7 % à El Eulma.

La wilaya de Jijel a connu une nette amélioration de la situation épidémiologique; le taux d'incidence est passé de 225,96 cas pour 100.000 habitant en 2018 à 49,84 en 2019; il a été divisé par un facteur de 4,5.

Le taux d'incidence mensuel le plus élevé a été enregistré le mois d'octobre, il est de 6,58. Les communes les plus touchées sont : Jmila (20,3 % des cas), Jijel (16,9 %) et Taher (16,6 %).

La wilaya de Skikda enregistre une nette hausse de son taux d'incidence qui est passé de 4,04 en 2018 à 38,26 cas pour 100.000 habitants en 2019. Le maximum de cas a été enregistré le mois de mai avec une incidence de 5,32 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs communes ont été touchées notamment Collo (16,0 %), Cheraia (9,4 %), Benazouz (8,3 %) et Skikda (7,8 %).

Figure 6:

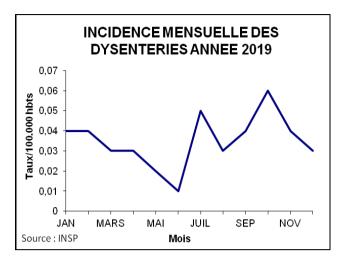


Figure 7:

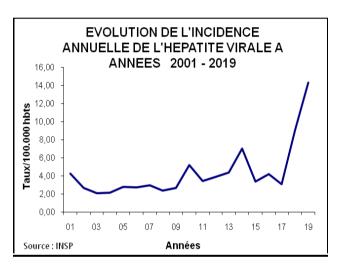
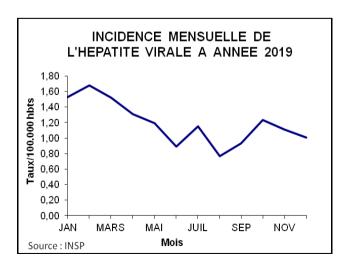


Figure 8:



La wilaya de Mila a enregistré un taux d'incidence quatre fois supérieur à celui de l'année 2018; il est passé de 8,00 à 31,60 cas pour 100.000 habitants en 2019. Le pic a été enregistré au cours du mois de mars avec une incidence de 6,06 cas pour 100.000 habitants. 18,3 % des cas ont été notifiés dans la commune de Chelghoum El Aid et 13,8 % ont été enregistrés à Tiberguent.

La wilaya de Bouira a aussi enregistré une augmentation de son taux d'incidence cette année; il a été multiplié par dix avec 30,06 en 2019 versus 3,81 cas pour 100.000 habitants en 2018. Le pic a été enregistré le mois de mars avec une incidence de 5,82 cas pour 100.000 habitants. La commune de Bouira a notifié 44,4 % de l'ensemble des cas.

Les autres wilayas qui ont enregistré une augmentation du taux d'incidence de l'hépatite A sont : Guelma (28,68), Oum El Bouaghi (26,23), Batna (22,08), Tlemcen (21,36) et Souk Ahras (20,64 cas/100.000 hbts).

Les tranches d'âge les plus touchées sont :

- les 5-9 ans : 43,96 cas pour 100.000 habitants.
- les 10-19 ans: 41,79 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des <u>toxi-infections</u> <u>alimentaires collectives</u> est stable ; il est passé de 15,27 en 2018 à 14,90 cas pour 100.000 habitants en 2019.

L'analyse de l'évolution mensuelle des incidences des TIAC objective une courbe avec plusieurs pics dont le plus important est observé durant le mois de septembre avec un taux de 2,71 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus élevé a été enregistré par la wilaya de Bouira avec 46,42 cas pour 100.000 habitants, soit 383 cas au total.

Figure 9:

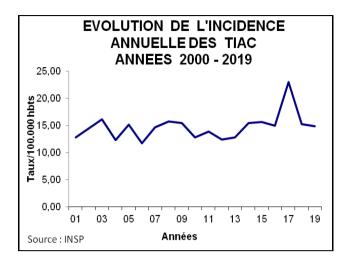
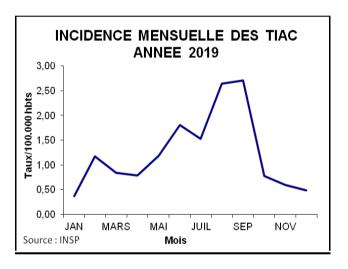


Figure 10:



Le pic a été enregistré durant le bimestre févriermars avec des taux respectifs de 15,27 et de 14,79 cas pour 100.000 habitants. Cette hausse correspond à l'éclosion de deux TIAC: la première de 126 cas durant le mois de février notifiée par la commune de Bouira et la seconde de 122 cas enregistrée dans la commune de Haizer.

A Illizi, le taux d'incidence a légèrement baissé, il est passé de 45,23 à 42,07 cas pour 100.000 habitants. Deux principales épidémies ont été enregistrées; la première, durant le mois de mars (13,28 cas pour 100.000 habitants) et la seconde au cours du mois d'octobre (13,28 cas pour 100.000 habitants). La totalité des cas ont été enregistrés dans la commune d'Illizi.

La wilaya d'Aïn Temouchent a enregistré une augmentation du taux d'incidence des TIAC, il est passé de 22,39 en 2018 à 35,93 cas pour 100.000 habitants. Le pic a été observé durant le mois de septembre avec un taux d'incidence de 18,52 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Aïn Temouchent a totalisé 69,9 % des cas.

A Mila, le taux d'incidence des TIAC a augmenté, il est passé de 8,54 à 35,22 cas pour 100.000 habitants. Le pic a été enregistré durant le mois d'août (14,47 cas pour 100.000 habitants). Les communes les plus touchées sont : Ain Melouk (27,8 %), Grarem (23,3 %) et Hamala (11,8 %).

Une hausse importante de l'incidence des TIAC a été enregistrée dans la wilaya de Boumerdes cette année. Le taux a été multiplié par un facteur de 3,9 ; ainsi, l'incidence est passée de 8,43 à 32,55 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré en février avec un taux de 13,59 cas pour 100.000 habitants. La commune de Boumerdes a notifié plus de la moitié des cas (56,8 %).

La wilaya de M'sila a enregistré une augmentation importante du taux d'incidence qui est passé de 2,24 à 32,23 cas pour 100.000 habitants, soit 14,4 fois plus. Le pic a été notifié durant le mois de septembre (26,59 cas pour 100.000 habitants). Cette toxi-infection alimentaire a touché presque exclusivement la commune de Bensour qui totalise 90,7 % de l'ensemble des cas.

La wilaya de Relizane a enregistré un taux d'incidence de 32,00 cas pour 100.000 habitants, le pic a été observé durant le mois de juin avec une incidence de 16,40 cas pour 100.000 habitants. La majorité des cas ont été notifiés dans les communes de Relizane (36,0 %) et de Hamadna (14,0 %).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui observent le taux spécifique à l'âge le plus élevé avec 34,74 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

En 2019, le taux d'incidence de la <u>rougeole</u> a nettement diminué par rapport à l'année 2018 mais il reste élevé par rapport aux années hors épidémie où l'on enregistrait que des cas sporadiques. L'incidence est passée de 63,25 en 2018 à 37,74 cas pour 100.000 habitants en 2019.

La courbe qui représente les incidences mensuelles de l'année 2019, montre l'existence d'un pic épidémique durant le mois de mars avec une incidence de 7,46 cas pour 100.000 habitants. Ce pic est suivi d'une baisse progressive des taux d'incidence pour atteindre des taux inférieurs à 1 cas pour 100.000 habitants à partir du mois de septembre.

La wilaya de Tissemsilt a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 257,71 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été notifié durant le mois d'avril avec une incidence de 68,89 cas pour 100.000 habitants. 45,7 % des cas ont été enregistrés dans la commune de Tissemsilt, 44,2 % à Bordj Bouamama et 9.8 % à Theniet El Had.

A Illizi, le taux d'incidence a diminué, il est passé de 342,12 à 177,13 cas pour 100.000 habitants. Le pic a été enregistré au cours du mois de mai avec une incidence de 90,78 cas pour 100.000 habitants. La commune de Djanet totalise 88,8 % des cas.

La wilaya de Tamanrasset a déclaré une diminution importante du taux d'incidence; il est passé de 604,93 en 2018 à 126,63 cas pour 100.000 habitants en 2019. Le pic a été observé durant le mois de février avec une incidence de 26,05 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas ont été notifiés par la commune de Tinzaouatine (52,8 %) et 34,2 % par la commune de Tamanrasset.

Figure 11:

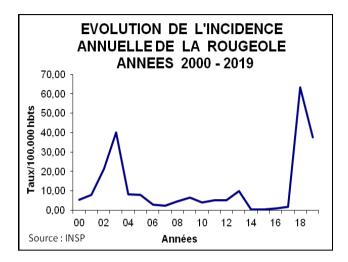


Figure 12:

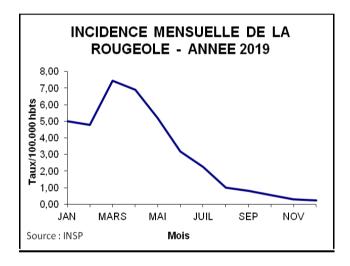
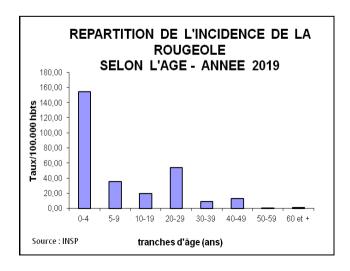


Figure 13:



La wilaya de Biskra a enregistré une diminution de son taux d'incidence qui est passé de 217,90 à 123,14 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été observé en d'avril (25,72 cas pour 100.000 habitants). Les cas ont été notifiés principalement par les communes de Biskra (19,9%), Tolga (14,3 %) et de Sidi Okba (8,6%).

A Tlemcen, on note une augmentation du taux d'incidence; il est passé de 33,58 à 102,19 cas pour 100.000 habitants, le pic a été observé durant le mois de février (25,09 cas pour 100.000 habitants). 35,0 % des cas ont été déclarés par la commune de Tlemcen.

A Ouargla, une nette amélioration de la situation épidémiologique a été constatée, le taux d'incidence a baissé de 533,48 à 44,82 cas pour 100.000 habitants en 2019. Les cas ont été notifiés majoritairement par les communes de Touggourt (35,3 %) Hassi Messaoud (18,7 %) et de Ouargla (15,7 %).

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont :

- 154,24 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans
- 53,64 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.
- 35,50 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans

Au cours de l'année 2019, nous avons enregistré une diminution nette du taux d'incidence de <u>la rubéole</u> qui est passé de 5,01 en 2018 à

0,76 cas pour 100.000 habitants, soit 329 cas au total. Un pic épidémique a été observé durant le mois d'avril avec une incidence de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tlemcen a enregistré l'incidence régionale la plus élevée avec 6,43 cas pour 100.000 habitants. Le pic a été observé au cours du mois d'avril avec 1,91 cas pour 100.000 habitants. La commune de Ghazaouet a notifié 41,9 % de la totalité des cas.

Figure 14:

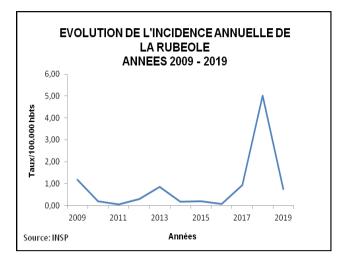


Figure 15:

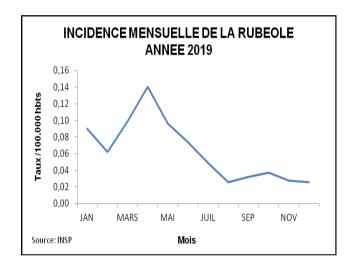
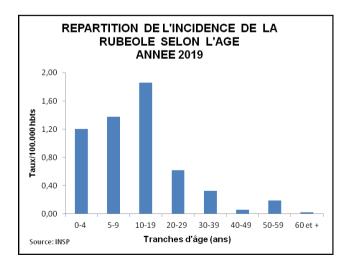


Figure 16 :



La wilaya de Skikda a enregistré une baisse du taux d'incidence il est passé de 9,81 à 4,87 cas pour 100.000 habitants. 24,1 % des cas ont été notifiés par la commune de Collo, 18,5 % par El Harrouche, 18,5 % par Sidi Mezghiche et 13,0 % par la commune de Skikda.

La wilaya de Jijel a enregistré un taux d'incidence de 4,60 cas pour 100.000 habitants avec un pic durant le mois d'avril (1,38 cas pour 100.000 habitants). La commune de Jmila totalise 62,9 % des cas.

La wilaya d'Oran a observé également une amélioration importante de la situation vis à vis de la rubéole ; le taux d'incidence a diminué de 22,38 à 2,44 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Oran a notifié 82,6 % de la totalité des cas.

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont de :

- 1,86 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans
- 1,38 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans

Le nombre de cas de <u>coqueluche</u> a diminué, il est passé de 148 cas en 2018 à 81 cas en 2019, soit une incidence de 0,19 cas pour 100.000 habitants

Concernant la répartition mensuelle des cas de coqueluche, on note trois pic : le premier et le plus important avec 17 cas, est observé durant le mois de mars, le second est notifié durant le mois de mai avec 13 cas et le troisième pic, de moindre importance, est retrouvé durant le mois d'octobre avec 8 cas.

Le plus grand nombre de cas a été enregistré dans la wilaya d'Alger (15 cas), puis par la wilaya d'Oran (13 cas), les wilayas de Jijel et Sétif (10 cas pour chaque wilaya), Ouargla (8 cas) et, Djelfa et Adrar (4 cas).

Les enfants âgés entre 0 et 4 ans ont été les plus touchés (1,52 cas pour 100.000 habitants) et 92,6 % des cas sont des nourrissons de moins d'un an.

Figure 17:

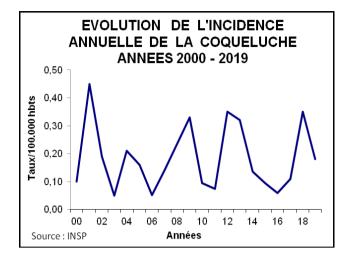
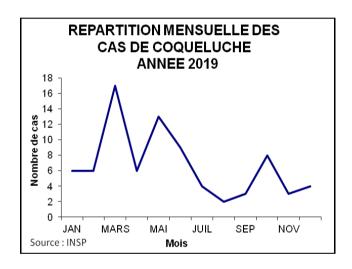


Figure 18:



Aucun cas de <u>tétanos néonatal</u> n'a été déclaré au cours de l'année 2019

Quatre cas de <u>tétanos non néonatal</u> ont été notifiés au cours de l'année 2019 :

- Un cas durant le mois de juillet dans la wilaya de Jijel.
- Deux cas durant le mois d'octobre dans les wilayas de Sétif et Annaba.
- Un cas durant le mois novembre dans la wilaya d'El Tarf.

Il s'agit de trois hommes et d'une femme, âgés entre 47 et 73 ans.

Deux cas ont développé la maladie suite à une blessure causée par un objet contendant souillé (clou) et deux autres suite à un traumatisme au niveau de la jambe

L'évolution de la maladie a été fatale pour 3 cas.

Deux cas de <u>Diphtérie</u> ont été déclarés au cours de l'année 2019. Les deux cas sont décédés.

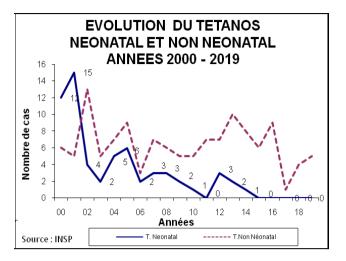
Le premier cas a été notifié par la wilaya de Tamanrasset chez un ressortissant d'origine nigérienne qui venait de rentrer dans le territoire algérien. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 28 ans hospitalisé en avril au niveau de l'EPH de Tamanrasset et admis dans le service d'isolement. Un prélèvement de gorge a été adressé au laboratoire de bactériologie de l'Institut Pasteur d'Algérie qui a confirmé la présence du corynebactérium diphteriae.

Le second cas a été déclaré par la wilaya d'Adrar durant le mois de septembre. Il s'agit d'un garçon âgé de 11 ans, incorrectement vacciné qui a présenté un tableau clinique en faveur d'une diphtérie. Un prélèvement de gorge a été pratiqué et envoyé à l'IPA. Le résultat à la PCR conventionnelle révèle la présence d'ADN de toxine diphtérique (pas de culture). Le patient a évolué défavorablement et est décédé trois jours après son hospitalisation.

Un dépistage a été organisé autour des deux cas et n'a retrouvé aucun autre cas de diphtérie.

Une campagne de vaccination associée à une chimioprophylaxie a été menée dans les deux cas.

Figure 19:



Aucun cas de *poliomyélite* n'a été déclaré au cours de l'année 2019.

L'année 2019 est caractérisée par une forte mobilisation et un renforcement plus important de la surveillance des cas de paralysie infantile flasque survenant de manière aigue chez les enfants entre zéro et 15 ans. Cette année, se caractérise aussi par l'instauration de la surveillance environnementale afin de suivre la circulation du virus de la poliomyélite au niveau des eaux usées comme le stipule l'OMS. Rappelons que l'Algérie a obtenu le certificat Polio Free en 2016 et que toutes ces actions menées sur le terrain sont nécessaire pour maintenir ce résultat.

La base de données des cas de PFA de cette année n'a pas pu être classée par les membres experts du comité de lutte contre la poliomyélite, car en 2020, le monde a connu une situation d'urgence sanitaire extrême liée à la pandémie du Covid-19 qui a mobilisé tous les moyens pour sa lutte.

En 2019, on a notifié à l'INSP 472 cas de paralysies flasques aiguës, dépassant ainsi le nombre de cas attendu selon la définition de l'OMS qui est de 455 cas. 66,7 % des wilayas ont déclarés plus de cas attendus. Oum El Bouaghi est la seule wilaya qui ne nous a notifié aucun cas de PFA durant cette année.

La tranche d'âge la plus touchée est celle des enfants de 1 à 5 ans, avec 42,8 % des cas, suivie des 5 à 10 ans et des 10 à 15 ans avec respectivement 23,9 % et 20,6 %. Les nourrissons âgés de zéro à 1 an ne représentent que 4,5 % des cas. Pour 8,7 % des cas l'âge n'est pas précisé. Le sexe ratio est de 1,4.

Les enfants ayant bénéficié de prélèvements de selles représentent 77,5 % des cas, avec un résultat biologique négatif pour tous les cas. Le nombre d'enfants qui ont été suivi au $60^{\text{ème}}$ jour après le début de la paralysie est de 93. On remarque bien que les chiffres sont beaucoup plus bas que d'habitude et cela est dû à la pandémie du Covid-19, toutes les activités de santé publique ont été perturbées par les mesure barrières et le confinement de la population.

<u>Tableau I</u>: Répartition des cas de PFA selon les wilayas

Wilayas	Cas de PFA	Cas de PFA					
VVIIdyds	notifiés	attendus					
A duan	7	6					
Adrar Chlef	8	14					
	2						
Laghouat	0	8					
O.E.Bouaghi	21	14					
Batna		_					
Bejaïa	6	8					
Biskra	9	12					
Béchar	5	4					
Blida	12	14					
Bouira	10	8					
Tamanrasset	2	4					
Tébessa	8	8					
Tlemcen	11	12					
Tiaret	15	12					
Tizi Ouzou	10	10					
Alger	25	34					
Djelfa	4	20					
Jijel	5	8					
Sétif	49	20					
Saïda	9	4					
Skikda	21	10					
Sidi Bel Abbés	17	8					
Annaba	15	8					
Guelma	7	6					
Constantine	7	12					
Médéa	16	10					
Mostaganem	12	10					
M'Sila	10	16					
Mascara	9	10					
Ouargla	11	10					
Oran	7	18					
El Bayadh	8	4					
Illizi	1	2					
B.B.Arreridj	9	8					
Boumerdes	6	10					
El Tarf	8	6					
Tindouf	3	2					
Tissemsilt	5	4					
El Oued	11	12					
Khenchela	7	6					
Souk Ahras	15	6					
Tipaza	12	8					
Mila	13	10					
Ain Defla	7	10					
Naama	3	2					
Ain Témouchent	3	4					
Ghardaïa	2	6					
Relizane	9	8					
Relizatio	_	1 -					

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à *méningocoque* est de 0,10 cas pour $10\overline{0.000}$ habitants, soit 42 cas enregistrés au cours de l'année 2019. Durant cette année, quatorze wilayas ont notifié au minimum 1 cas à Batna, Bouira, Sétif, Médéa et Tipaza et au maximum 11 cas à Alger. Les valeurs extrêmes des taux d'incidence régionaux varient entre 0,05 (Sétif) 0.80 100.000 **habitants** cas pour (Tamanrasset).

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé a été observé chez les enfants âgés de 0 à 4 ans avec 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des <u>autres méningites</u> a augmenté, passant de 10,89 à 16,17 cas pour 100,000 habitants.

On note que les méningites à liquide clair représentent 65,2 % de l'ensemble des déclarations, tandis que les méningites purulentes ne représentent que 17,7 %. Dans 17,3 % des cas le type de méningite n'a pas été précisé.

L'évolution de l'incidence mensuelle montre une augmentation progressive des incidences mensuelles jusqu'à atteindre un pic épidémique de 3,74 cas pour 100.000 habitants, durant le mois d'octobre. Par la suite, une chute est observée jusqu'à la fin de l'année.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec une incidence de 76,37 cas pour 100.000 habitants; le pic épidémique a été observé durant le mois d'octobre avec 18,54 cas pour 100.000 habitants. 39,3 % des cas ont été notifiés par la commune de Bordj Bou Arreridj et 12,6 % par la commune de Ras El Oued.

Figure 20:

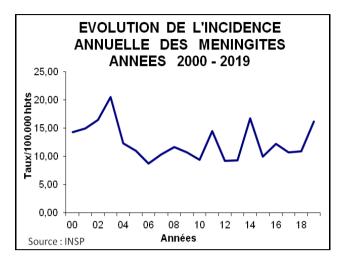


Figure 21:

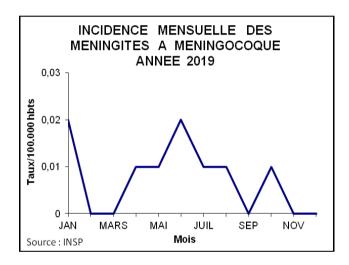
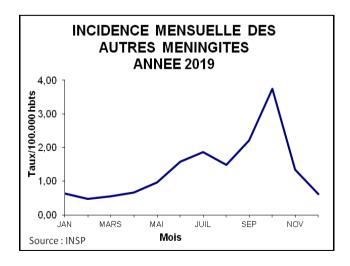


Figure 22:



La wilaya d'Ouargla a enregistré une augmentation de son taux d'incidence, il est passé de 31,65 en 2018 à 53,84 cas pour 100.000 habitants en 2019. Le pic a été détecté durant le mois de septembre (13,46 cas pour 100.000 habitants). La commune de Touggourt a enregistré plus de la moitié des cas, soit 57,3 % des cas.

A El Oued, le taux d'incidence des méningites a plus que doublé passant de 23,70 à 51,44 cas pour 100.000 habitants. La période épidémique s'étend sur deux mois : septembre (14,26) et octobre (13,16). La commune d'El Oued totalise 60,1 % de l'ensemble des cas.

La wilaya de Médéa a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 29,37 à 51,92 cas pour 100.000 habitants en 2019. Le pic a été détecté durant le mois d'octobre avec une incidence de 11,46 cas pour 100.000 habitants. Trois communes totalisent près de 60 % des cas ; ce sont Médéa (29,9 % des cas), Berrouaghia (17,1%) et Ksar El Boukhari (12,3% des cas).

A Ghardaïa, on note une hausse importante du taux d'incidence qui est passé de 7,05 en 2018 à 48,29 cas pour 100.000 habitants.

Le pic a été enregistré durant le mois de juin avec une incidence de 25,92 cas pour 100.000 habitants. La commune de Ghardaïa totalise 62,3 % des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 72,73 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 41,82 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZOONOSES

Comme les années précédentes, on constate que durant l'année 2019 deux maladies dominent le groupe des zoonoses; en premier on retrouve la brucellose avec une proportion de 52,7 %, suivies de près par la leishmaniose cutanée avec 45,3 %.

Le taux d'incidence de la <u>brucellose</u> a légèrement diminué, il est passé de 25,89 à 23,06 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution mensuelle de l'incidence montre une courbe ascendante en début d'année, avec une période épidémique durant le printemps qui s'étend jusqu'au mois de juillet où le pic épidémique est atteint avec une incidence de 3,1 cas pour 100.000 habitants. A partir de ce mois, la courbe amorce une descente jusqu'à la fin de l'année.

La wilaya de M'sila a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 133,75 cas pour 100.000 habitants. Les incidences mensuelles les plus élevées sont observées durant le bimestre mai - juin avec respectivement 19,96 et 20,71 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Ain El Melh (14,9 %), Ain Rich (14,8 %), Bousaada (12,7 %) et Djebel Messaad (8,1 %).

La wilaya de Laghouat a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 124,96 en 2018 à 132,67 cas pour 100.000 habitants en 2019. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois d'octobre (20,13 cas pour 100.000 habitants). 37,0 % des cas ont été notifiés dans la commune de Laghouat et 12,0 % à Ksar El Hirane.

Pour la wilaya de Djelfa, on note une baisse importante de l'incidence de la brucellose, le taux est passé de 204,01 à 107,46 cas pour 100.000 habitants, le pic a été observé durant le mois de juillet avec une incidence de 18,36 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont enregistré la plus grande proportion de cas sont : Djelfa (20,3 %), Hassi Bahbah (19,6 %) et Dar Chioukh (14,3 %).

Figure 23:

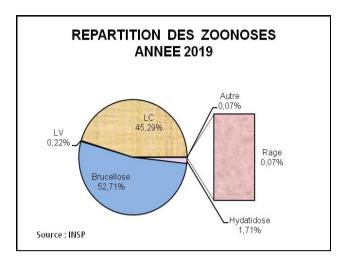


Figure 24:

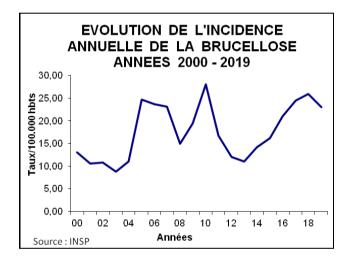
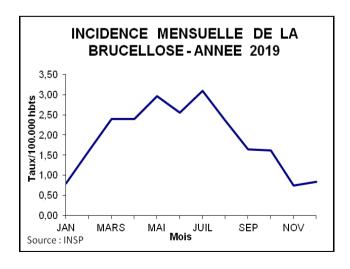


Figure 25:



La wilaya d'El Bayadh a enregistré aussi une diminution du taux d'incidence passant de 176,81 à 100,23 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré le mois de juin avec une incidence de 17,24 cas pour 100.000 habitants. Le quart des cas (25,1 %) a été notifiés par la commune d'El Bayadh, 16,9 % par Labiod Sidi Cheikh et 8,2 % par la commune de Brezina.

A Biskra, le taux d'incidence a presque doublé, il est passé de 45,93 en 2018 à 88,81 cas pour 100.000 habitants en 2019. L'incidence la plus élevée a été enregistrée durant le mois de mai avec 18,13 cas pour 100.000 habitants. La commune de Ouled Djellal a notifié 25,1 % de la totalité des cas, suivie de la commune de Ras El Miad 12,8 %, Sidi Khaled 8,6 % et Doucen 8,7 % des cas.

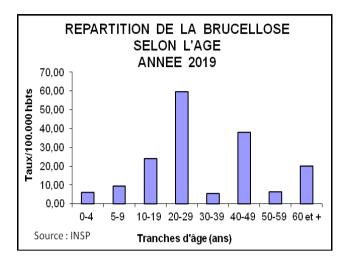
A Tindouf, on note une augmentation importante du taux d'incidence passant de 25,90 à 85,54 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré en mars avec une incidence de 27,22 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Oum El Assel totalise 61,4 % des cas.

A Naama, l'incidence est passée de 61,87 à 75,87 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été détecté au cours du mois de juin avec une incidence de 9,45 cas pour 100.000 habitants. La moitié des cas (50,6%) est enregistré au niveau de la commune de Mechria.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les adultes :

- 59,50 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans ;
- 37,96 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans.

Figure 26:



Le taux d'incidence de la <u>leishmaniose cutanée</u> a diminué, il est passé de 22,77 à 19,82 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution des incidences mensuelles est représentée par une courbe à allure incurvée, les incidences les plus élevées sont enregistrées durant les mois d'hiver (3,88 en janvier – 3,24 en novembre – 4,58 en décembre) et les plus basses en période estivale, à savoir 0,29 cas pour 100.000 habitants en août.

La wilaya de M'Sila a enregistré une diminution du taux d'incidence, il est passé de 278,23 en 2018 à 241,68 cas pour 100.000 habitants en 2019.

Deux pics épidémiques ont été enregistrés; le premier au cours du mois de janvier avec 60,25 cas pour 100.000 habitants et le second en décembre avec 45,56 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs communes ont été touchées notamment: M'Sila (14,7 %), Boussaâda (10,9 %) et Ain El Malh (9,0 %).

A Biskra, le taux d'incidence a augmenté, il est passé de 157,42 à 187,84 cas pour 100.000 habitants. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de décembre avec 44,05 cas pour 100.000 habitants. La commune de Biskra a notifié 20,2 % de la totalité des cas. Les autres communes les plus touchées sont : Zribet El Oued (11,1 %), Ain Naga (9,8 %) et Sidi Okba (9,4 %).

La wilaya d'El Bayadh a connu une augmentation de l'incidence de la leishmaniose cutanée; le taux est passé de 101,86 à 143,47 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont notifié le plus de cas sont Brezina avec 35,6% et El Bayadh avec 20,0 % des cas. Le pic d'incidence a été notifié au cours du mois de décembre avec un taux de 61,66 cas pour 100.000 habitants.

A Ghardaïa, le taux a légèrement diminué, il est passé de 94,47 à 89,46 cas pour 100.000 habitants. La commune de Guerrara a enregistré la moitié des cas (50,5 % des cas) et l'incidence la plus élevée a été observée durant le mois de décembre avec un taux de 22,78 cas pour 100.000 habitants.

Figure 27:

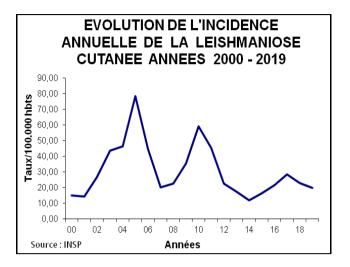


Figure 28:

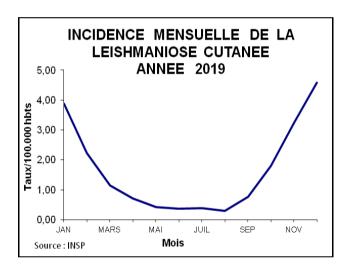
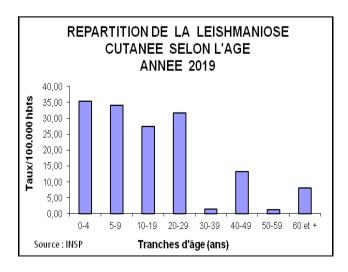


Figure 29:



Les wilayas de Béchar et Tébessa ont connu une amélioration nette de la situation épidémiologique; leurs taux d'incidence ont diminué par rapport à l'année 2018, passant respectivement de 139,05 à 45,85 pour Béchar, et de 118,50 à 7,22 pour Tébessa.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants et l'adulte jeune :

- 35,37 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans :
- 33,99 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans;
- 31,70 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans :
- 27,35 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Le taux d'incidence de la *leishmaniose viscérale* est de 0,09 cas pour 100.000 habitants, soit 41 cas qui ont été enregistrés sur tout le territoire national.

70,7 % des cas sont des enfants âgés de moins de 5 ans.

Au cours de l'année 2019, 13 cas de <u>rage</u> humaine ont été déclarés à l'INSP.

Les wilayas qui ont enregistré des cas sont : Oran et Ain Defla (deux cas), Biskra, Tiaret, Skikda, Médéa, Mostaganem, El Bayadh, Tissemsilt, Tipaza et Ain Temouchent (un cas).

Les cas déclarés ont un âge qui oscille entre 3 et 81 ans avec un âge moyen de 28,5 ans.

Le sexe masculin prédomine largement, 11 cas de sexe masculin versus 2 cas de sexe féminin.

Cette année, l'animal mordeur déclaré est le chien dans 84,6 % des cas ; que ce soit un chien errant (53,8 %), domestique (7,7 %) ou inconnu (23,1 %). Pour un cas, le chat est en cause et, pour un cas, l'animal mordeur n'a pas pu être identifié.

Le siège de la morsure le plus fréquemment retrouvé est le visage dans 30,8 % des cas.

Figure 30:

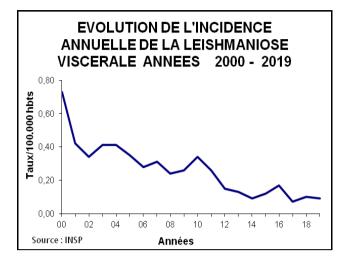
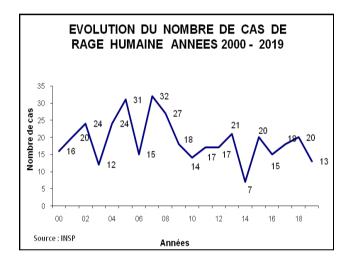


Figure 31:



Dans 15,4 % des cas, les lésions sont multiples et touchent le visage et les membres supérieurs. Pour 15,4 % des cas, on note une lésion unique au niveau des membres supérieurs. On retrouve également des lésions au niveau des extrémités avec 15,4 % pour la main et 7,7 % pour le pied. A noter que pour 2 cas le siège n'a pas été précisé.

46,2 % des morsures ont été classées en catégorie III ; le reste des cas n'a pas été classé.

84,6 % des cas ont consulté une structure de santé (11 cas) dès la survenue de la morsure, parmi ces cas; 7 ont bénéficié d'une vaccination antirabique mais 5 seulement ont eu une vaccination complète.

L'immunothérapie antirabique est associée à la vaccination pour 5 cas.

AUTRES MALADIES

En 2019, on note une légère diminution du taux d'incidence de *l'hépatite virale B*, il est passé de 8,26 à 6,76 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 200,36 cas pour 100.000 habitants, ce taux est un peu moins élevé que celui de 2018 (221,85). La commune de Tamanrasset totalise 75,4 % de l'ensemble des cas.

A Illizi, le taux d'incidence a augmenté, il est passé de 112,50 à 138,38 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Illizi reste la plus touchée, elle enregistre 64,8 % des cas. A Ain Amenas, la proportion des notifications est de 17,6 % et à Bordj Omar Driss, elle est de 10,4 %.

La wilaya de Tindouf a enregistré une diminution du taux d'incidence, passant de 93,23 à 75,82 cas pour 100.000 habitants. La commune de Tindouf a totalisé 97,4 % de l'ensemble des cas.

A Béchar, on note une amélioration de la situation épidémiologique de l'hépatite B, son taux d'incidence a baissé de moitié, passant de 147,20 en 2018 à 70,91 cas pour 100.000 habitants en 2019. La majorité des cas ont été notifiés par les communes de Béchar (59,4 %) et d'Abadla (28,1 %).

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé est observé chez les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 23,86 cas pour 100.000 habitants.

Figure 32:

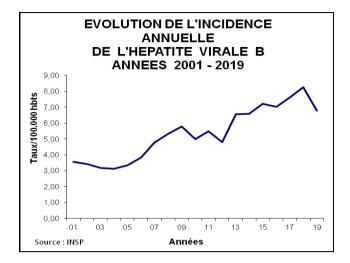
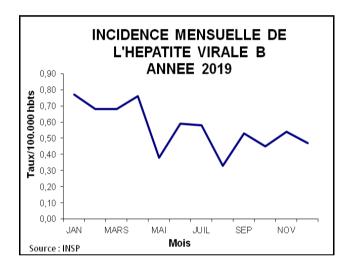


Figure 33:



Le taux d'incidence de l'<u>hépatite virale C</u> est passé de 2,53 à 2,05 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une diminution importante du taux d'incidence, il est passé de 25,15 à 12,42 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré durant le mois de mars avec une incidence de 3,61 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont Tinzaouatine (51,6 %) et Tamanrasset (35,5 %).

A Oum El Bouaghi, la baisse de l'incidence est moins importante; le taux est passé de 12,89 en 2018 à 8,17 cas pour 100.000 habitants en 2019. Les deux tiers des cas sont retrouvés dans deux communes: Meskiana avec 37,9 % des cas et Ain El Beida avec 36,4 % des cas.

La wilaya d'Ain Temouchent a enregistré une baisse du taux d'incidence passant de 9,85 en 2018 à 7,49 cas pour 100.000 habitants cette année. Les communes qui ont notifié le plus de cas sont : Ain Temouchent (35,3 % des cas), Beni Saf (14,7 %) et Ain Larbaa (11,8 %).

A Béchar, on note une diminution de plus de la moitié du taux d'incidence annuel; il est passé de 15,51 à 6,84 cas pour 100.000 habitants. Deux communes ont enregistré la totalité des cas: Béchar (70,8 %) et Abadla (29,2 %).

A Tindouf, une chute importante de l'incidence a été constatée, elle est passée de 13,47 à 6,80 cas pour 100.000 habitants. Tout les cas ont été enregistrés dans la commune de Tindouf.

A Tébessa, la situation épidémiologique s'est nettement améliorée, le taux d'incidence est passé de 13,26 à 2,17 cas pour 100.000 habitants. La commune de Chéria totalise 72,2 % des cas suivie par la commune d'El Ogla (22,2%).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les 60 ans et plus (5,80 cas par 100.000 habitants) et les 40-49 ans (5,68).

Figure 34:

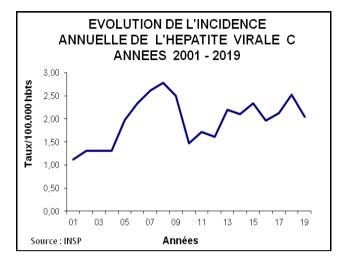
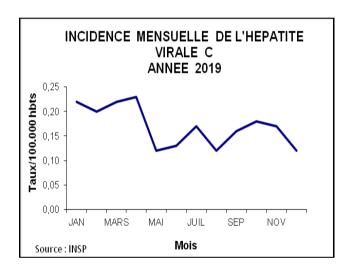


Figure 35:



LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues a diminué cette année ; il est passé de 53,24 en 2018 à 46,64 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre total de cas de tuberculose enregistré est de 20264 cas pour l'année 2019.

Ces cas sont classés en :

- Tuberculose pulmonaire : 6 297 cas
- Tuberculose extra-pulmonaire : 13 639 cas

- Double localisation, pulmonaire

et extra-pulmonaire : 270 cas - Tuberculose sans précision : 58 cas.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées sont par ordre décroissant :

- Médéa: 133,81 cas/100.000 hbts

- Saida: 71,47 cas/100.000 hbts

- Aïn Defla: 70,69 cas/100.000 hbts

- Oran: 69,19 cas/100.000 hbts

- Annaba: 68,37 cas/100.000 hbts

- Blida: 67,72 cas/100.000 hbts

- Mostaganem: 65,91 cas/100.000 hbts

- Sétif: 65,55 cas/100.000 hbts

- Mila: 58,63 cas/100.000 hbts

- Mascara: 58,41 cas/100.000 hbts

- Relizane: 58.12 cas/100.000 hbts

La tuberculose pulmonaire

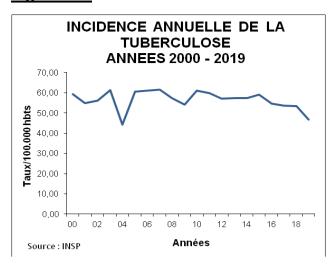
Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 15,11 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 12,23 cas pour 100.000 habitants, ce qui représente 81,0 % de l'ensemble des tuberculoses pulmonaires.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées cette année sont :

Mostaganem : 32,20 cas/100.000 hbts
 Oran : 29,91 cas/100.000 hbts
 Annaba : 29,42 cas/100.000 hbts
 Mascara : 27,37 cas/100.000 hbts
 Ain Temouchent : 26,01 cas/100.000 hbts

Figure 36:



La tuberculose pulmonaire est une maladie rare chez l'enfant, elle ne représente que 2,0 % de l'ensemble des cas.

Un pic d'incidence est observé chez les sujets âgés de plus de 65 ans, il est de 35,95 cas pour 100.000 habitants.

Le sex-ratio reste en faveur du sexe masculin, soit 1,35.

La tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire est de 13639, soit un taux d'incidence de 31,39 cas pour 100.000 habitants.

Selon la localisation, ce sont les adénites tuberculeuses qui dominent avec 60,12 % des tuberculoses extra pulmonaires, suivies des pleurésies avec 14,82 % des cas.

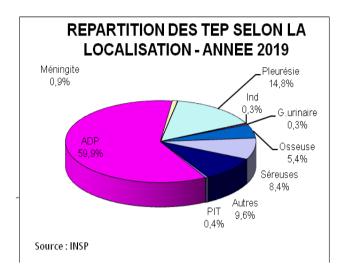
C'est la wilaya de Médéa qui a enregistré le taux régional le plus élevé sur le territoire national avec une incidence de 120,80 cas pour 100.000 habitants, suivie par Sétif (56,40) et par Ain Defla (52,78).

On note que 19,82 % des cas sont des enfants âgés de moins de 15 ans qui ont contracté une tuberculose extra-pulmonaire.

Pour les 05-14 ans, le taux d'incidence est de 15,44 cas pour 100.000 habitants. Au delà de cette tranche d'âge, les taux d'incidences oscillent entre 34 et 42 (le taux le plus élevé est de 42,59 cas pour 100.000 habitants enregistré chez les 25-34 ans).

Le sex-ratio est en faveur du sexe féminin avec 0,53.

Figure 37:



ENVENIMATION SCORPIONIQUE

La situation épidémiologique en 2019 se caractérise par une augmentation du nombre de personnes piquées avec un total national de 50244 cas, soit une hausse de 9,86 % par rapport à 2018. Le nombre de décès a diminué, 38 décès notifiés versus 46 l'an dernier, soit une variation de -17,4 %.

L'incidence nationale pour cette année a connue une augmentation, elle est passée de 107 cas pour 100.000 habitants en 2018 à 115 cas en 2019, soit une variation de +6,67 %.

La létalité nationale est de 0,08 % versus 0,10 % en 2018. Le taux de variation est de -24,81 %.

On note une prédominance des piqûres de scorpion chez le sexe masculin (58,81 %).

La fréquence des piqûres augmente avec l'âge avec plus de la moitié (58,83 %) des cas chez les 15-49 ans.

Pour cette année, le nombre de décès des enfants de moins de 15 ans a augmenté. Il est passé de 67,22 % en 2018 à 73,68 % en 2019, représentant les trois quarts des décédés.

La létalité par tranche d'âge n'a pas changé cette année. La plus élevée est retrouvée chez les enfants âgés de 1 à 4 ans avec 0,55 % cas.

Les piqûres de scorpions surviennent tout au long de l'année, mais 72,78 % d'entre elles sont observées entre les mois de juin et septembre.

52,57 % des piqûres ont lieu à l'intérieur des habitations. La répartition selon les tranches horaires montre que 54 % surviennent entre 18 h et 06 h du matin.

L'analyse du siège anatomique des lésions montre que les membres inférieurs sont touchés dans 45,58 %, les membres supérieurs dans 44,22 %, le tronc dans 5,77 % et la tête dans 3,28 % des cas.

Répartition des cas de piqûres par wilaya

Au cours de l'année 2019, 45 wilayas ont enregistré des cas de piqûre de scorpion (soit 95,83 % de la totalité des wilayas). On note qu'il y a six wilayas supplémentaires par rapport

à l'année précédente. La population exposée au risque de piqûre de scorpion en Algérie est estimée à 86.45 %.

Deux wilayas déclarent chacune plus de 5000 sujets piqués, il s'agit de la wilaya d'El Oued avec 6253 cas et de la wilaya de Biskra avec 5160 cas piqués.

Concernant le taux d'incidence, c'est la wilaya d'Adrar qui enregistre l'incidence la plus élevée avec 827 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tamanrasset (747 cas pour 100.000 habitants) et d'El Bayadh (687cas pour 100.000 habitants). Les incidences les plus basses sont observées à Mila avec 2 cas pour 100.000 habitants, à Constantine, Boumerdes, Oran et à Mascara avec 3 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région géographique

La répartition de la fréquence des accidents scorpioniques suit la tendance habituelle, on retrouve : 6,56 % dans le Tell, 46,55 % dans les Hauts plateaux et 46,89 % dans le Sud. Il en est de même pour les taux d'incidence ; en allant du nord au sud, ils sont respectivement de 14 cas pour 100 000 habitants, 151 cas pour 100 000 et de 546 cas pour 100 000

Toutes les Wilayas du Sud ont un taux d'incidence supérieur au taux national avec en tête de liste : Adrar (827 cas pour 100.000 habitants), Tamanrasset (747 cas pour 100.000 habitants), Ghardaia (678),

Dans les Hauts plateaux, 7 wilayas ont une incidence supérieure au taux national. El Bayadh et Biskra ont l'incidence la plus élevée avec respectivement 687 et 516 cas pour 100.000 habitants; suivies de Naâma avec 374 cas pour 100.000 habitants.

Dans le tell, toutes les wilayas ont un taux d'incidence inférieur au taux national, sauf Médéa où le taux est de 157 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqures selon la région sanitaire

Les deux régions sanitaires du sud regroupent 64,46 % des accidents survenus cette année. La région sanitaire du Sud-est regroupe le plus grand nombre de piqués (43,88 %).

L'incidence régionale la plus élevée est observée dans la région sanitaire Sud- Ouest avec 601,00 cas pour 100.000 habitants; elle est suivie de la région Sud-Est avec 515,00 cas pour 100.000 habitants).

Les trois autres régions sanitaires ont une incidence inférieure à l'incidence nationale, la plus basse étant observée dans la région Ouest (26 cas pour 100.000 habitants). Mais au sein de cette région, la wilaya de Tiaret déclare un taux élevé de 129 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des décès selon la wilaya

Seize wilayas du pays ont déclaré des décès par piqûre de scorpion. Par rapport à l'an dernier, soit deux wilayas supplémentaires.

Le plus grand nombre de décès a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 7 cas de décès suivie d'Ouargla avec 5 cas de décès.

Aucun décès n'a été enregistré au niveau de la wilaya de Béchar et Tiaret.

Le nombre de décès à Adrar a augmenté cette année, il est passé de 1 à 4 décès ; de même pour la wilaya de Batna où il est passé de zéro décès à 3 décès.

11 wilayas ont un taux de létalité supérieur au taux national. Saida (0,69 %) a enregistre la létalité la plus élevée, suivie de la wilaya d'Illizi (0,43 %) et de Batna (0,20 %). La létalité la plus basse est enregistrée dans la wilaya d'El Oued (0,02 %) et El Bayadh (0,04 %).

Répartition des décès selon la région géographique

Pour cette année, la répartition des décès dans les régions géographiques Sud et Hauts plateaux est identique soit 50 % pour chacune.

Aucun décès n'a été enregistré dans la région du Tell.

Le taux de létalité est semblable dans les deux régions, il est de 0,08%.

Répartition des décès selon la région sanitaire

73,68 % des décès sont survenus dans les deux régions sanitaires du sud et c'est au niveau du Sud-Est où le taux est le plus élevé (57,89%).
7,89 % des décès sont survenus dans la région Centre suivi de 15,79 % dans la région Est et 2,63% dans la région Ouest.

La létalité la plus élevée est retrouvée au Sud-Est avec 0,10 % et la plus basse dans la région centre et Ouest avec 0,04 %.

Tab. 2 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2019

Groupes d'âge	Cas piqués	%	Décès	%	Létalité (%)
< 1 an	453	0,90	1	2,63	0,22
1 - 4 ans	2885	5,74	16	42,11	0,55
5 - 14 ans	8891	17,70	11	28,95	0,12
15 - 49 ans	29558	58,83	10	26,32	0,03
≥ 50 ans	8457	16,83	0	0,00	0,00
Total	50244	100	38	100	0,08

Tab.3 : Répartition de l'incidence par mois et par régions géographiques - Année 2019

Mois/ Région géographique	Tell	Hautes plaines	Sud	Total
Janvier	0	1,0	3,0	1,0
Février	0	0,6	4,5	1,0
Mars	0	2,5	17,7	3,0
Avril	0	6,0	35,1	6,0
Mai	0,7	8,2	42,9	7
Juin	2,3	23,6	77,9	17
Juillet	2,9	34,2	98,7	23
Août	2,5	38,3	99,2	25
Septembre	2,4	21,5	92,8	18
Octobre	1,2	7,6	51,6	8,0
Novembre	0,5	2,2	17,3	3,0
Décembre	0	5,7	5,2	3,0
Total	14,0	151,0	546,0	114,0

LE PALUDISME

Au cours de l'année 2019, le centre de référence du paludisme de l'INSP a enregistré 1014 cas de paludisme.

Les espèces plasmodiales retrouvées sont :

Plasmodium falciparum
 Plasmodium vivax
 Plasmodium malariae
 Plasmodium ovale
 178 cas
 25 cas
 01 cas

- Infection mixte (*P.faciparum* et *P. vivax*) :

4 cas

1014 cas de paludisme ont été classés « importés », ce qui représente 100 % de l'ensemble des cas dont 77,0 % ont été notifiés par la wilaya de Tamanrasset et 11,68 % par Illizi.

Les wilayas qui ont notifié ces cas sont :

- Tamanrasset : 780 cas - Illizi : 118 cas - Adrar : 87 cas - Ouargla : 13 cas - Ghardaïa : 13 cas - Tiaret : 01 cas - Blida : 01 cas - Constantine : 01 cas

L'origine de l'infection est principalement liée aux pays Subsahariens : le Niger avec 49,8 %, le Mali avec 48,3 %.

La nationalité est algérienne dans 57,1 % des cas, on retrouve aussi des nationalités de plusieurs pays du continent africain notamment Malienne dans 23,6 % des cas, Nigérienne (17,4 %) guinéenne (0,6 %)...etc.

Le sexe prédominant est le sexe masculin (84,8 %) par rapport au sexe féminin (15,2 %).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 15 ans et plus avec 82,4% des cas.

Trois cas de décès de paludisme grave ont été admis aux urgences tous dus au plasmodium falciparum et importés du Niger. Ces cas ont été enregistrés dans la wilaya de Tamanrasset chez deux sujets de nationalité algérienne et un sujet de nationalité nigérienne. [2]

Figure 38:

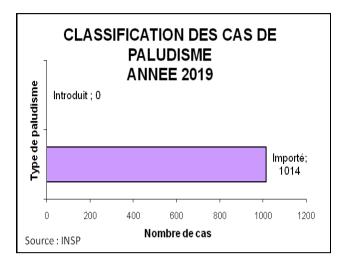
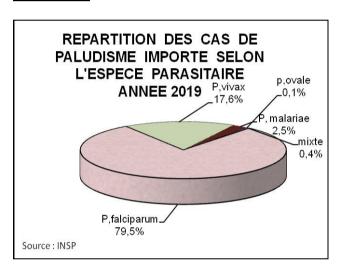


Figure 39:



LE SIDA

Au cours de l'année 2019, le laboratoire de référence du VIH/SIDA de l'Institut Pasteur, a notifié 47 nouveaux cas de <u>SIDA</u>. La répartition géographique de ces cas montre que c'est la région Ouest (20 cas) qui a notifié le plus grand nombre de cas et notamment la wilaya d'Oran (6 cas):

- Région ouest : 20 cas ;

- Région centre : 17 cas ;

- Région est : 5 cas ;

- Région sud: 4

Et 1 cas de nationalité étrangère.

Le mode de contamination n'a été précisé que dans 53 % des cas et comme pour les années précédentes, ce sont les rapports hétérosexuels qui sont le plus incriminés (21 cas).

Les autres modes de contamination sont rarement rapportés :

- Rapports homo bisexuels : 1 cas

- Sang et produits sanguins dérivés : 1 cas

- Transmission mère-enfant : 2 cas.

78,72 % des cas sont âgés entre 25 et 49 ans et le sex-ratio cette année est en faveur du sexe féminin avec 0,88.

Le nombre de cas de <u>séropositifs au VIH</u> a augmenté passant de 765 cas en 2018 à 848 cas en 2019.

L'analyse selon la répartition géographique montre un nombre plus élevé au niveau de la région Ouest (305 cas), suivie par la région Centre (230 cas), la région Sud (144 cas) et enfin la région Est (121 cas). A noter que 48 cas sont de nationalité étrangère.

Le mode de contamination n'a pas été précisé dans 63.79 % des cas à savoir 541 cas.

Les différents modes de contamination retrouvés sont :

Rapports hétérosexuels
Rapports homo et bisexuels
Injection IV de drogues
Sang et produits dérivés
Transmission mère-enfant
Autre mode connu de transmission : 1 cas

On constate que le sexe féminin (42,09 % des cas) est moins touché que le sexe masculin (57,66 % des cas), le sex-ratio est de 1,37. Pour 0,23 % des cas le sexe n'a pas été précisé (2 cas).

Les cas sont dépistés à tous les âges avec un pic chez l'adulte jeune âgé entre 30 et 39 ans (36,55 % des cas) [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1]: Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2]: Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d'Algérie.

Tab. 4 : Envenimation scorpionique en Algérie Morbidité et mortalité par wilaya - Année 2019

Wilaya	piqués Incidence 2019 2019		Variation en % incidence 2018-2019	décès 2019	Létalité 2019	Variation en % létalité 2018- 2019	
ADRAR	4716	827	-0,31	4	0,08	284,65	
CHLEF	109	9	-20,88				
LAGHOUAT	1907	256	-18,57	2	0,10	15,68	
OUM EL BOUAGHI	372	46	114,53				
BATNA	1509	106	23,72	3	0,20		
BEJAIA	171	16	5,42				
BISKRA	5160	516	-3,80	7	0,14	40,03	
BECHAR	1780	502	33,37			-100,00	
BLIDA	0	0					
BOUIRA	370	45	-0,02				
TAMANRASSET	1891	747	-24,23	3	0,16	-36,78	
TEBESSA	963	115	-10,88	1	0,10	•	
TLEMCEN	227	20	-18,09				
TIARET	1393	129	-4,17			-100,00	
TIZI OUZOU	54	4	-13,48			,	
ALGER	0	0	,				
DJELFA	3732	222	23,31	2	0,05	-78,00	
JIJEL	30	4	1,38		, , , ,	-,	
SETIF	527	29	18,05				
SAIDA	144	34	-20,13	1	0,69		
SKIKDA	122	11	-4,00	_	5,55		
SIDI BEL ABBES	76	10	15,76				
ANNABA	0	0					
GUELMA	67	11					
CONSTANTINE	30	3	-14,07				
MEDEA	1401	157	-15,26				
MOSTAGANEM	139	15	-29,22				
M'SILA	3732	278	59,26	2	0,05	-59,61	
MASCARA	34	3	-2,64		,	,	
OUARGLA	3040	392	17,98	5	0,16	-41,75	
ORAN	62	3	66,86		-, -	, -	
EL BAYADH	2391	687	-12,88	1	0,04	-63,63	
ILLIZI	464	502	-26,90	2	0,43	155,17	
BORDJ BOU ARRERI	1274	165	128,45	1	0,08	,	
BOUMERDES	34	3	-71,00		,		
EL TARF	81	16	,				
TINDOUF	172	162	-27,31				
TISSEMSILT	320	90	5,90				
EL OUED	6253	676	9,73	1	0,02	-78,16	
KHENCHELA	292	59	15,74		,	,	
SOUK AHRAS	222	39	313,89				
TIPAZA	169	22	0,22				
MILA	15	2	-43,66				
AIN DEFLA	107	11	33,55				
NAAMA	1254	374	-9,73	1	0,08	-65,50	
AIN TEMOUCHENT	94	21	-,	_	-,-0	,50	
GHARDAIA	3280	678	-0,85	2	0,06	-2,44	
RELIZANE	64	7	-6,64	_	-,-0	_,	
TOTAL	50244	115	6,67	38	0,08	-24,81	

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Année 2019

ı	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	coo	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	0	19	153	7	1	4	0	0	7	48	0	26	0	0	2	2	1	0	562231
CHLEF	0	3	105	7	11	0	0	0	0	8	399	0	58	9	3	11	0	0	3	1265191
LAGHOUAT	0	0	3	14	5	0	0	0	0	2	524	1	27	2	2	278	0	0	969	730377
OUM EL BOUAGHI	0	0	212	32	66	0	0	0	0	0	1	0	64	7	1	1	0	0	126	808167
BATNA	1	0	311	39	34	0	3	0	0	21	736	1	208	23	0	62	0	0	142	1408219
BEJAIA	0	0	140	32	12	0	0	0	0	6	2	0	100	3	3	4	0	0	21	1037947
BISKRA	6	13	196	170	48	0	0	0	0	9	1216	3	362	20	4	1855	0	10	877	987533
BECHAR	0	59	58	249	24	0	1	0	0	5	62	0	50	1	0	161	0	4	183	351128
BLIDA	0	0	90	0	2	0	0	0	0	12	172	9	156	1	0	0	0	0	14	1405805
BOUIRA	0	0	248	18	14	0	0	0	0	10	403	1	184	0	3	25	0	0	199	825016
TAMANRASSET	0	5	0	500	31	1	0	0	0	2	316	2	5	0	4	6	14	0	0	249551
TEBESSA	0	0	52	7	18	0	0	0	0	8	171	0	8	0	0	60	0	0	404	830644
TLEMCEN	47	0	246	25	8	0	0	0	0	4	1177	0	127	7	0	6	0	0	113	1151748
TIARET	1	0	106	22	28	0	0	0	0	15	338	0	38	40	0	124	0	0	281	1068030
TIZI OUZOU	1	0	54	4	1	0	0	0	0	10	131	0	156	1	1	0	0	0	24	1215688
ALGER	0	1	99	4	4	0	15	0	0	25	321	11	262	1	0	2	0	0	35	3766961
DJELFA	1	0	16	5	4	0	4	0	0	4	990	0	135	11	0	161	0	0	1773	1649888
JIJEL	0	1	379	32	17	0	10	0	1	4	565	0	236	1	1	8	0	0	6	760415
SETIF	15	11	1022	106	49	0	10	0	1	49	1152	1	629	28	2	47	0	0	294	1824520
SAIDA	0	0	60	18	4	0	0	0	0	9	153	0	51	16	0	86	0	0	162	423950
SKIKDA	3	3	424	60	13	0	0	0	0	21	363	0	248	4	0	42	0	1	24	1108183
SIDI BEL ABBES	0	0	134	21	23	0	0	0	0	17	356	0	84	5	0	13	0	0	209	751226
ANNABA	0	0	50	14	11	0	0	0	1	15	391	0	52	4	0	0	0	0	14	713793
GUELMA	0	0	167	9	4	0	2	0	0	7	35	2	19	4	0	1	0	0	34	582309
CONSTANTINE	0	14	226	58	12	0	2	0	0	7	169	2	92	6	2	5	0	0	24	1173663
MEDEA	0	0	48	22	10	0	1	0	0	16	6	1	462	32	0	143	0	0	169	889888
MOSTAGANEM	0	0	23	23	33	0	1	0	0	12	755	0	20	5	0	0	0	0	7	931640
M'SILA	0	0	120	165	77	0	0	0	0	10	1059	0	94	1	0	3209	0	0	1776	1327812
MASCARA	0	0	153	56	39	0	2	0	0	9	37	0	73	9	0	2	0	0	34	982728
OUARGLA	0	4	41	237	8	0	8	0	0	11	343	0	412	1	0	210	0	24	34	765218
ORAN	0	6	210	72	82	0	13	0	0	7	374	0	298	4	0	4	0	0	61	1888990
EL BAYADH	0	0	43	7	0	0	0	0	0	8	182	0	40	0	1	491	0	0	343	342225
ILLIZI	0	0	1	125	4	0	0	0	0	1	160	0	1	0	2	13	0	1	57	90329
BORDJ BOU ARRERIDJ	3	0	97	93	6	0	0	0	0	9	2	0	585	8	3	38	0	0	154	766028
BOUMERDES	0	1	136	10	2	0	1	0	0	6	376	0	94	0	0	8	0	0	9	1081389
EL TARF	1	14	73	14	4	0	0	0	1	8	35	0	61	6	0	2	0	0	54	511399
TINDOUF	0	0	0	78	7	0	0	0	0	3	2	0	2	0	0	0	0	72	88	102881
TISSEMSILT	0	0	24	5	6	0	0	0	0	5	909	0	17	21	0	6	0	0	28	352723
EL OUED	0	45	54	215	6	0	0	0	0	8	185	5	469	0	0	396	0	173	206	911699
KHENCHELA	0	0	46	0	0	0	0	0	0	7	0	0	44	0	0	16	0	0	101	494056
SOUK AHRAS	1	4	117	11	28	0	0	0	0	15	128	0	69	14	0	0	0	0	189	566908
TIPAZA	0	0	47	17	14	0	1	0	0	12	108	1	295	6	0	14	0	0	8	746842
MILA	1	3	297	34	21	0	1	0	0	13	319	0	196	2	8	24	0	0	38	939866
AIN DEFLA	0	0	43	1	5	0	0	0	0	7	124	0	52	10	0	14	0	0	83	960542
NAAMA	0	0	45	32	8	0	0	0	0	3	141	0	4	0	1	630	0	0	249	328182
AIN TEMOUCHENT	3	1	81	36	34	0	0	0	0	3	279	0	36	0	0	0	0	0	63	453673
GHARDAIA	1	0	29	68	9	0	0	0	0	2	243	2	231	7	0	428	0	29	328	478402
RELIZANE	0	0	79	17	37	0	2	0	0	9	442	0	93	6	0	2	0	0	10	884398
TOTAL ALGERIE	86	188	6224	2937	890	2	81	0	4	472	16400	42	7025	326	41	8610	16	315	10020	43450000

^{*} Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakri, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.18.75

Directeur de la Publication : Dr. L. RAHAL - Rédaction : Drs A.BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN, S. MECELLEM & K. MEZIANI - Lecture : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - Graphisme : Dr R.ASSARI — Contrôle de la BD : N. BOURGOUB & S. MECELLEM - Saisie de l'Information : Mmes A.CHEKKAR, N. IOUALALEN, N. OULKADI & Mr D. YAMNAIENE- Secrétariat : Mme Z. LARDJENE